

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 novembre 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 04

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31

Nombre de représentés : 05

Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2021-147

CONVENTION TRIENNALE ENTRE
LA VILLE DE LE PORT ET LE
FONDS POUR L'INSERTION DES
PERSONNES HANDICAPEES DANS
LA FONCTION PUBLIQUE
(FIPHFP)
POUR LA PERIODE 2022/2024

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 2
novembre 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi
neuf novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni
à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjoite.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjoite, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjoite,
M. Bernard Robert 4^{ème} adjoit, Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjoite, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjoite, M. Guy Pernic
10^{ème} adjoit, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjoite, M.
Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M.
Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique
Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme
Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoit
par Mme Aurélie Testan, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjoite par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par
Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjoite, Mme Garicia Latra
Abélard par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjoite, Mme Paméla
Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème}
adjoit à 17h09 (affaire n° 2021-134), M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoit à 17h31 (affaire n° 2021-137), Mme Claudette Clain
Maillot à 17h16 (affaire n° 2021-136), M. Jean-Claude
Adois à 17h25 (affaire n° 2021-137), M. Didier Amachalla
à 17h10 (affaire n° 2021-134), Mmes Firose Gador et
Patricia Fimar à 17h09 (affaire n° 2021-134).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme
Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2021-147

**CONVENTION TRIENNALE ENTRE LA VILLE DE LE PORT ET LE
FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA
FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP)
POUR LA PERIODE 2022/2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la consultation du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 09 septembre 2021 ;

Vu l'avis favorable du Comité Local du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) du 14 octobre 2021 sur le projet de signature d'une convention triennale et plus particulièrement sur l'octroi du montant à allouer à la ville de Le Port ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 18 octobre 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 9 novembre 2021 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les termes de la convention triennale entre la ville de Le Port et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour la période 2022 à 2024 annexée au rapport ;

Article 2 : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU